



ARRETE DU MAIRE
Police Municipale

Objet : Arrêté de circulation pour travaux carrefour à feux THNS intersection rue des Vignottes / rue d'Audincourt. Magasin ALDI
ARR 2023-11-27-134-

Nous, Maire de la commune de Seloncourt,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, L 2215-4, L 2215-5, L 2216-1 et L 2216-2,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-1 et suivants,
Vu la demande formulée par l'entreprise DEMONGEOT, 12 rue de la Cluj (21000) DIJON
Vu l'avis favorable des services techniques de la ville de Seloncourt,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution de travaux de terrassement pour confection de boucles au sol sur carrefour à feux dans le cadre des travaux du THNS intersection rue Audincourt / rue des Vignottes à hauteur du nouveau magasin ALDI.

- ARRÊTONS -

ARTICLE 1 : Des travaux de terrassement et de confection de boucles au sol sur carrefour à feux dans le cadre des travaux THNS vont avoir lieu à SELONCOURT, 7, rue d'Audincourt emplacement du futur Aldi. Ces travaux se dérouleront à partir du 30 novembre 2023 pour une période de 30 jours dont 5 jours de travaux.

ARTICLE 2 : En fonction d'impératifs de travaux, le stationnement de tous véhicules sera strictement interdit aux abords du chantier. La circulation de tous les véhicules se fera sur une chaussée rétrécie et la vitesse sera limitée à 30 km/h et tout dépassement sera interdit. Des feux de chantiers devront être mis en place.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions en vigueur et sera mise en place par l'entreprise DEMONGEOT rue de Cluj à DIJON (21000), chargée des travaux et sous leur responsabilité.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commissaire Central de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie ainsi que la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Seloncourt, le 27 novembre 2023

L'adjoint à la Voirie et à la Circulation

Monsieur Jean-Marc ROBERT

